

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 octobre 2015

DCM N° 15-10-29-20

Objet : Versement de subventions aux clubs sportifs.

Rapporteur: M. BELHADDAD

1) Subventions de fonctionnement

En complément des subventions accordées au titre du financement des clubs lors des précédents Conseils Municipaux et après avoir examiné les demandes présentées par différents associations sportives suite aux résultats obtenus à l'issue de la saison 2014/2015, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la Commission des Sports, d'attribuer pour un montant total de 17 000 € les subventions suivantes. Ces subventions sont destinées à accompagner les clubs qui ont obtenu des titres et ont accédé à un niveau supérieur. Elles permettent de financer les frais supplémentaires comme par exemple les déplacements :

- Metz Tennis de Table	7 600 €
L'équipe messine qui évolue en PRO A a décroché le 7 avril 2015, le premier titre de Champion de France de l'histoire du club. Un titre obtenu à 2 journées de la fin de la saison, grâce à une victoire 4 à 2 face à l'équipe du Kremlin-Bicêtre.	
- Association Athlétisme Metz Métropole	6 200 €
Grâce à son titre de Vice-Champion de France obtenu le 24 mai 2015 à Vénissieux en N1A, le club Athlétisme Metz Métropole a pu accéder pour la saison 2015/2016 au plus haut niveau et ainsi évoluer en élite parmi les 16 meilleurs clubs nationaux.	
- Metz Triathlon	2 200 €
Avec une 3 ^{ème} place au Championnat de France de D2, l'équipe Hommes de Triathlon remonte en D1. Grâce à ce résultat, le club retrouve sa position unique en France avec 4 équipes élites au plus haut niveau (en Duathlon et Triathlon chez les femmes et les hommes).	
- La Ronde Pétanque	1 000 €
Après une nouvelle saison exceptionnelle sur le plan des résultats sportifs, la Ronde Pétanque a remporté les 20 et 21 mars 2015 à Alès, un quatrième sacre consécutif de Champion de France, une première dans l'histoire de la Coupe de France des Clubs.	

Il est également proposé d'accorder au bénéfice de l'association Sport Metz Ecole Club de Tennis une subvention exceptionnelle de 2 000 € correspondant à une participation aux frais de fonctionnement pour permettre la mise en œuvre de son projet de mutualisation de la Plaine Dezavelle avec les clubs de Metz Triathlon et Athlétisme Metz Métropole. En effet, les espaces communs (vestiaires, bar et espace de restauration) vont pouvoir être utilisés par les adhérents des 3 clubs.

2) Financement d'une manifestation sportive

Par ailleurs, dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la ville, il est proposé d'attribuer une subvention de 1 000 € au bénéfice de l'Association Famille Lorraine de Metz-Borny pour l'organisation de la 23ème édition de la Marche Metz Illuminée le 12 décembre prochain. Cette manifestation aura pour objectif la mise en valeur du patrimoine culturel messin, la découverte de la ville, de ses marchés de Noël et de ses illuminations. L'édition 2015 prévoit d'accueillir plus de 8 000 marcheurs venus de toute la grande région, mais également des pays limitrophes comme le Luxembourg, l'Allemagne et la Belgique. Le parcours de 10 km sera conçu pour être accessible à tous, avec un départ prévu de 14 heures à 20 heures du Complexe Sportif Saint Symphorien.

3) Subventions d'équipement

Enfin, il est également proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions d'équipement suivantes pour un montant total de 14 123 € :

- | | |
|--|----------|
| - Amicale du Personnel Municipal Metz Football Club
(Pour l'acquisition de matériel et d'équipements sportifs, soit une aide d'environ 20 % du coût total de l'investissement (3 300 €)). | 660 € |
| - Kayak Club de Metz
(Pour le remplacement de trois véhicules destinés à assurer les déplacements sportifs des jeunes du club, soit une aide de 20 % du coût total de l'investissement (67 318 €)). | 13 463 € |

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU les projets présentés et portés par les clubs au titre de la saison sportive 2014-2015,

CONSIDERANT que les projets présentés s'inscrivent dans le cadre de la politique sportive municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER LES SUBVENTIONS SUIVANTES POUR UN MONTANT DE 34 123 € :**

1) Subventions de fonctionnement

- Metz Tennis de Table	7 600 €
- Association Athlétisme Metz Métropole	6 200 €
- Metz Triathlon	2 200 €
- La Ronde Pétanque	1 000 €
- Sport Metz Ecole Club de Tennis	2 000 €

2) Financement d'une manifestation sportive

- Association Famille Lorraine de Metz-Borny	1 000 €
--	---------

3) Subventions d'équipement

- Amicale du Personnel Municipal Metz Football Club	660 €
- Kayak Club de Metz	13 463 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions d'objectifs et de moyens et avenants correspondants ainsi que tous documents, pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de cessation en cours d'exercice des actions subventionnées.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :
Pour le Maire
L'Adjoint Délégué,

Belkhir BELHADDAD

Service à l'origine de la DCM : Développement des Pratiques Sportives
Commissions : Commission Sport et Jeunesse
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 17h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS Maire de Metz ,
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 32 Absents : 23 Dont excusés : 15

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ